



Desjardins

Caisse de La Nouvelle-Beauce

Infolettre « Spécial regroupement »

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE**



**PRONONCEZ-VOUS SUR LE PROJET
DE REGROUPEMENT DE CES DEUX CAISSES**

+ Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce

+ Caisse populaire Desjardins du Nord de la Beauce

Centre Caztel – Salle Alphonse-Desjardins

905, route Saint-Martin, Sainte-Marie (Québec) G6E 1E6

Mardi le 5 septembre | 19 h 30

**PARTICIPEZ À LA CRÉATION D'UNE CAISSE SIMPLE, MODERNE, HUMAINE ET
PERFORMANTE**

Ce projet de regroupement est le résultat d'une alliance naturelle au bénéfice des membres, des employés et des communautés desservies par la future organisation.

Les avantages :

- Capacité de la nouvelle Caisse de poursuivre sa mission de façon saine et productive.
- Une plus grande agilité pour vous accompagner à chacune des étapes de votre vie financière grâce à l'union des forces, des talents et des compétences de nos spécialistes.
- Une solidité et une rentabilité financières accrues pour faire face à la concurrence et retourner aux membres et à la collectivité.
- Un engagement renforcé, permettant d'appuyer davantage les projets porteurs du milieu, ce qui ferait de la nouvelle Caisse un partenaire incontournable dans la communauté.

Si le projet est accepté, la nouvelle Caisse verra le jour le 1er janvier 2018.

FÉLICITATIONS aux CONSEILLERS de notre CAISSE!

C'est avec grande fierté que la Caisse félicite les conseillers de notre équipe qui ont été honorés pour leur expertise et leur performance particulière lors de la dernière édition du Gala Défi des talents, organisé par la vice-présidence régionale Kamouraska-Chaudière-Appalaches. Félicitations pour votre succès et l'accompagnement que vous offrez à nos membres!



Notre équipe :

De gauche à droite, rangée du bas :

Daniel Ruel, directeur général, François Boucher**, planificateur financier, Maxime Roy*, conseiller en finances personnelles, Pierre St-Marseille Jr et Steve Asselin*, conseiller en finances personnelles.

De gauche à droite, rangée du haut : Nancy Robitaille, directrice adjointe Opérations et transactions assistées, Pascal Lessard, directeur gestion de Patrimoine, Huguette Drapeau*, conseillère en finances personnelles, Dany Lessard**, directrice Placement et financement, Johanne Giguère, Mélanie Fortin, Caroline Dallaire-Jacques, agent service aux membres et François Langevin, directeur principal Soutien à la direction générale, Risques, Opérations et transactions assistées.

* Représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

** Planificateur financier et représentant en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Nomination



M. Daniel Ruel, directeur général de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce est heureux de vous annoncer la nomination de M. Claude Dallaire, au poste de Directeur principal Développement de marché à la Caisse. Détenteur d'un baccalauréat en administration des affaires, il a occupé pendant 12 années différents postes de gestion dans une institution financière au niveau du service aux particuliers et au service aux entreprises. Au cours de ces années, il a œuvré pendant 5 ans comme directeur de succursales en Chaudière-Appalaches.

Depuis 2014, il occupait des fonctions de directeur développement et soutien aux ventes, dont la principale responsabilité consistait à accompagner 20 directeurs de succursales de la région Chaudière-Appalaches dans le développement d'une culture de ventes.

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue au sein de la grande équipe de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce.

**Desjardins
Entreprises**

Chaudière-Nord

5 pratiques à mettre en place pour bien gérer ses liquidités

Rigueur est le mot d'ordre dans la gestion des entrées et sorties de fonds afin de maximiser vos liquidités et d'avoir une vision d'ensemble de ce qui s'en vient.

L'argent est au cœur des activités de toute entreprise. Comment jongler avec vos entrées et vos sorties de fonds afin d'assurer la croissance de la vôtre?

1. Tenir un budget de trésorerie

Ce ne sera pas une surprise pour personne. Bien gérer ses liquidités commence par une bonne planification! Rigueur est le mot d'ordre dans la gestion des entrées et sorties de fonds afin de maximiser vos liquidités et d'avoir une vision d'ensemble de ce qui s'en vient.

«Votre budget devrait être hebdomadaire et mensuel, de façon à savoir combien d'argent entre et sort de votre compagnie, à court et à moyen terme. Ce conseil peut paraître bien simple, mais c'est la base! Et sans base, on ne peut pas bâtir une entreprise solide», rappelle M. Trudel.

2. Suivre de près les recouvrements des «comptes clients»

«Retenez cette équation, dit le spécialiste : plus vos clients vous payent rapidement, plus vous serez en mesure de maximiser vos entrées de fonds!» Beaucoup d'argent se retrouve immobilisé dans les comptes clients. Plusieurs entreprises sous-estiment cette source appréciable de liquidités. Suivez attentivement l'évolution de la facturation, des paiements reçus, des dépôts effectués afin de mettre l'énergie nécessaire dans le recouvrement.

3. Négocier des modalités avec vos fournisseurs

Vos fournisseurs sont tout aussi importants que vos clients. En établissant une relation d'affaires étroite avec vos fournisseurs, vous arriverez à vous offrir une certaine marge de manœuvre financière, notamment dans les modalités de paiement. Un délai de 30 jours ayant d'effectuer le paiement des sommes dues libère des liquidités précieuses pour vos activités. C'est une solution peu coûteuse, à condition cependant de ne pas trop étirer l'élastique!

4. Financer selon ses besoins

Une équation à retenir : arrimer le financement à court terme avec l'actif à court terme et le financement à long terme avec l'actif à long terme. La marge de crédit est un financement à court terme qui aide à faire face à des besoins courants d'exploitation. Elle ne devrait pas servir à payer de l'équipement ou de l'immobilier. Pour certains achats, comme de la machinerie par exemple, le meilleur financement correspondra à la durée de vie de l'équipement.

«Choisir le bon financement, au bon amortissement, protège votre fonds de roulement et optimise du même coup votre gestion des liquidités», précise-t-il.

5. Consulter son conseiller fréquemment

«Lorsqu'on parle de gestion de liquidités, le truc est de ne pas laisser l'argent "dormir", mais plutôt de le faire circuler rapidement, de le faire fructifier, pour éventuellement le réinvestir, exploiter de nouveaux créneaux et faire croître votre entreprise!», conclut M. Trudel. Votre directeur de comptes est votre meilleur conseiller pour trouver des solutions sur mesure.

Découvrez nos fiches-conseils sur les bonnes pratiques pour :

[La gestion des comptes clients](#)

[Une saine gestion des fournisseurs](#)

[Ma coop et moi : notre histoire!](#)

[Dans le cadre de la Semaine de la coopération, La Coop Seigneurie désire en savoir plus sur vous!](#)

[La Coop Seigneurie](#)

[Desjardins Entreprises](#)

[ELITE](#)

[BMR](#)

[Sonic](#)

[marché ami](#)

</